



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Messieurs Meeùs demeurant chaussée de Wavre 177/1 à 1390 Grez-Doiceau.

Le terrain concerné est situé Square des Sorbiers, 1 à 1300 Wavre et cadastré division 2, section G n°215T7.

La demande concerne la transformation et l'extension d'une maison unifamiliale existante et présentant les caractéristiques suivantes :

- gabarit rez+2+pointe de toit avec 2ème étage en léger retrait, hauteur sous corniche variable de 6,65 à 7,55m et hauteur de faîte d'environ 11,37m par rapport au niveau 0 du projet ;
- 5 chambres,
- façades en briques de teinte rouge/brun existantes, enduit de teinte blanche et bardage alu gris foncé,
- soubassements en pierre bleue,
- châssis de teinte anthracite,
- toiture à versants en ardoises teinte anthracite et toitures plates.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article R.IV.40-2. § 1er. 2° : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Le dossier peut être consulté les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h 00 à 12 h 00 (dernier accueil à 11 h 45) à l'adresse suivante : place des Carmes, 2 à 1300 Wavre

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Madame Gilleman), téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be, dont les bureaux se trouvent place des Carmes, 2 à 1300 Wavre.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 7 au 21 octobre 2019 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 23 septembre 2019